

Burundi : démarrage des élections sénatoriales

@rib News, 20/07/2020 Source Agence Anadolu Quelque 3453 conseillers communaux burundais, le 20 mai dernier, sont appelés aux urnes, lundi, pour élire, à leur tour, les membres du Sénat. Selon Philippe Nzobonariba, porte-parole de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), «le scrutin a débuté dans le calme dès 6 heures du matin dans tout le pays et va se clôturer à 18 heures locales (16H GMT) », a-t-il déclaré à la radio d'Etat, RTNB.

Ces élections sont organisées au chef-lieu de chacune des 18 provinces que compte le pays. Selon l'article 142 du Code électoral du 20 mai 2019, «le Sénat burundais est composé de deux députés de chaque province, élus par Collège électoral composé des membres des conseils communaux de la province considérée». Au total, 3453 conseillers communaux participent à l'élection des sénateurs à l'échelle nationale. Les candidats sénateurs sont cinq partis politiques. Le parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie) au pouvoir ainsi que le CNL (Congrès national pour la Liberté), principal parti d'opposition, ont présenté leurs candidats sénateurs dans chacune des 18 provinces burundaises. Chaque province aura 2 sénateurs élus. L'ancien parti unique, UPRONA, a aligné ses candidats dans 8 provinces ; tandis que les partis PADER et APDR sont représentés dans une seule province. Un seul candidat indépendant est en compétition dans la province de Bururi, au sud du Burundi. Selon le nouveau Code électoral, le Sénat est composé de 39 membres dont 36 élus et 3 représentants de la communauté des Batwa (l'ethnie ultra-minoritaire) cooptés par la CENI. Les femmes y sont représentées à moins de 30%. Ce scrutin s'avère sans beaucoup d'enjeux dans la mesure où le parti CNDD-FDD au pouvoir a déjà remporté le triple scrutin du 20 mai dernier (élection présidentielle, élections législatives et communales). Le général Evariste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle, a remporté le scrutin du 20 mai avec 68% des voix devant le principal opposant Agathon Rwasa (22,42%) et le candidat de l'Uprona, Gaston Sindimwo (2,46%). Evariste Ndayishimiye qui devait entrer en fonction le 20 août prochain a été anticipativement investi le 18 juin dernier suite au décès inopiné de son prédécesseur Pierre Nkurunziza survenu le 8 juin.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});